

Du Extrait des registres mil neuf cent-un, à des heures du actes de l'Etat

N^o 33
Transcription
Chéophile
Marinus
Gibelin

Acte du D^{ns} de Laval déposé aux archives de la section de Saint
Mandrier. Du quinze mai au mil neuf cent un o dix
heures du matin. Et de de^{ns} de Théophile Marius

décédé le 26 juillet à Paris de profession d'ingénieur
de 52 ans à l'âge de l'épouse de son nom et de profession
département n° 1 à Paris de profession d'ingénieur
de 52 ans à l'âge de l'épouse de son nom et de profession
département n° 1 à Paris de profession d'ingénieur

Sous la dénomination ci-dessus posée, Isidore Mandeur Kaynaud,
 de profession ci-dessus, protection ci-dessus par Bien, domicilié ci-dessus, âgé de
 ans ci-dessus impubère, au- ci-dessus et pas protection de mariage, domici-
 lié ci-dessus, St Jean de Mandeur qui, sans protection, ci-dessus et pas protection de mariage,
 domicilié ci-dessus et par, qui est ci-dessus Jules Bonnet ci-dessus âgé
 de ans ci-dessus, de vingt quatre ans, protection de mariage, ci-dessus.
 Convenu, en vertu de la loi sus citée à St-Mandeur qui a été été en vertu
 de la loi de la loi, ci-dessus et est les déclarations signés: Constable, en vertu
 remplissent les fonctions d'Officiers de l'Etat Civil, après m'être assuré des décès, et lorsque dis-
 posant acte a été donné aux déclarations la loi par moi Bernard Beau, adjuv
spécial de la notice de St-Mandeur, remplissant les fonctions d'
Officier de l'Etat Civil et beche du présent acte a été donné aux
 déclarations: Signé aux registres: Bonsiecle, Bonnet et Bernard.

Certificat conforme ##### **ARRODISSEMENT** ##### *Handrier &*

De deux fois mil neuf mil neuf cent-vingt à cent-vingt de un. L'Apôtre

Acte de Dénat. d' Spécial de la section de Saint Mandrier. Signé:
Bernard.

[illegible]

Sur la déclaration de moi faite par sur les registres de l'Etat civil de cette
de commune en an, profession d'existence de l' domicile à article 89 du
qui a été étre codifié, par et déduit et pour moi André Charlot,
mère de l'époux de la commune - me, profession de La parole, transportant
domicile à le précédent s'écrit qui a été étre de l'Etat civil de et déduit celle
du ont les déclarations, commune. Et la parole, le 89 page 100.
Constaté, existant de loi par moi.
L'Eglise de l'Etat, P. 1.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré de décès, la lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Du dix sept Juillet mil neuf cent-un, à cinq heures du soir

N° 54

ACTE DE DÉCÈS de *Christophe Laus, célibataire*

Paul
Christophe

décédé le jour de son _____ à deux heures du soir profession de vicelangeur
 âgé de cinq _____ ans, né à Belgentur
 département de la V _____ domicile à Belgentur
 fils de Christophe Eugène _____ né à Belgentur _____ département
 de la V _____ et de Auguste Alexandre
 née à Solles-Pons _____ département de la V _____

Sur la déclaration à moi faite par Reynaud Charles _____ Agé
de cinquante-trois ans, profession de sergent de ville domicilié à La favelle
qui a dit être assuré du décès du défunt et par Amic Joseph
_____ Agé de soixante-trois ans, profession de garde champêtre
domicilié à La favelle _____ qui a dit être assuré du décès du défunt

Et ont les déclarants, *signé* _____
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi *André Charbois, maire de*
la commune de La Jardi _____
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

ARRONDISSEMENT DE *Soulon*

Du dix neuf juin mil neuf cent-un, à huit heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de *Messire André Rosin Albert*, époux
de *Pascal Augustine Rose*

André Rosin
Albert
Huyfvel

décédé le jeudi hier à six heures du soir profession d' ajusteur
 âgé de vingt-neuf ans, né à La Ferde
 département d' u Var domicilié à La Ferde
 fils de Nicolas Augustin Mayet né à La Ferde département
 d' u Var et de Marie Emélie Vitton
 née à La Ferde département d' u Var

Sur la déclaration à moi faite par Armand Nogues Agé _____
 déclarant lui, ass, profession de propriétaire domicilié à la garde
 qui a dit être aveux du décès du défunt et par Brun Charlot
 Agé de huit ans, ass, profession de adjoint, maître d'arme
 domicilié à la garde qui a dit être aveux du décès du défunt
 Et ont les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi par moi André Charlot, maire de
la commune de la garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.